

Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



## ► Saint-Dolay (56)

# Un kiosque réalisé par et pour les jeunes

*Plutôt que d'offrir aux adolescents un équipement neuf, la commune de Saint-Dolay leur a permis de construire eux-mêmes un lieu répondant à leurs attentes. Résultat : un kiosque à moindre coût et une vraie dynamique qui se poursuit avec les jeunes de la commune!*

**S**ituée à 12 km au sud de Redon, à la frontière du département de Loire-Atlantique, Saint-Dolay (2 300 habitants) est une commune rurale influencée par les aires urbaines de Redon, Nantes et Saint-Nazaire. La commune possède différents équipements publics : école, restaurant scolaire, poste, médiathèque ou encore le centre de loisirs qui, malgré les activités proposées, ne répondait pas aux attentes de tous les jeunes de la commune.

### ► Un lieu où se retrouver sans les adultes

« Je voyais les jeunes trainer au centre bourg, devant les toilettes publiques ou devant le cimetière » explique Muriel Malnoë, adjointe aux affaires sociales. Devant cette situation, l'élue interroge les jeunes « avec l'adjointe à la jeunesse, on est allées les voir et leur demander où qu'ils souhaitaient se retrouver. Le centre de loisirs pouvait les accueillir mais ils préféraient avoir leur propre endroit, sans les adultes. Même dans une caravane ! ». Les adolescents évoquent alors l'idée d'un simple « abri jeunes » ...

### ► La présentation du projet par les jeunes aux élus

Les deux élus proposent alors aux jeunes d'écrire un courrier à la mairie pour exprimer leurs demandes et leurs motivations. Accompagnés par l'animateur du centre de loisirs, ils adressent une lettre signée de la jeunesse dolaysienne à la commune. Fin mai 2014, quatre jeunes sont



Encadrés par deux adultes artisans de métier, les jeunes ont construit le kiosque en 3 jours

invités à participer à la réunion de la commission jeunesse et affaires sociales : l'idée d'un abri jeunes est actée et la commission s'engage à réfléchir à la mise en œuvre concrète du projet.

### ► Une charte co-rédigée et partagée par tous

Fin 2014, les élus réunissent à nouveau les jeunes pour leur proposer de rédiger une charte d'utilisation de l'abri en recueillant les avis des différents usagers potentiels, notamment les pêcheurs, et les jeunes pratiquant skate et bicross non loin de là.

De son côté, la municipalité rédige également une charte comprenant des règles d'utilisation du lieu. Les deux propositions, sensiblement comparables, sont discutées et mises en commun. La charte finale, acceptée par tous, sera affichée dans le kiosque.

## La Junior Association

La Junior Association est un dispositif simplifié qui permet à tout groupe de jeunes, âgés de 12 à 18 ans, de mettre en place des projets dans une dynamique associative à condition de respecter plusieurs critères :

- composer un groupe d'au moins deux jeunes mineurs, sans aucune autre limite de nombre
- désigner au minimum deux représentants, obligatoirement mineurs à la date de l'habilitation
- acquitter une cotisation de 15 €/an
- le projet doit être porté par les jeunes

Les jeunes majeurs âgés de 18 à 20 ans sont acceptés, s'ils constituent moins de la moitié des membres, et s'ils ne sont pas ses représentants. ■

## ➤ Des jeunes qui souhaitent participer aux travaux

Début 2015, l'animateur fait remonter aux élus le souhait des jeunes de participer aux travaux de construction du kiosque. Les plans sont discutés puis définis avec les jeunes : le kiosque sera en bois (Epicéa du nord) et abritera une table et deux bancs.

La municipalité sollicite des devis auprès d'entreprises locales : un artisan de la commune leur propose de réaliser les plans et la construction du kiosque pour un montant de 8 000 €, somme trop élevée pour la municipalité. Un jeune élu de 28 ans, charpentier, se propose alors de travailler sur le kiosque avec les jeunes. Il réalise un devis de 3600 € pour l'achat de l'ensemble du matériel, sans facturer la main d'œuvre. Le père d'un jeune, également artisan, rejoint rapidement l'aventure en proposant ses services. Suite à une modification de la toiture, **le coût total sera finalement de 4 800 €, autofinancés par la mairie.** La municipalité vote en conseil municipal un budget de 5 000 €.

## ➤ La (re)naissance de la « junior association »

Pour assurer les jeunes durant les travaux, une solution est trouvée; accompagnés par l'animateur

jeunesse, les jeunes se réunissent sans les élus pour relancer la « junior association » locale (voir encadré), association créée quelques années auparavant mais qui était en veille. Le bureau sera composé de jeunes de 13 à 17 ans et présidée par l'animateur.

## ➤ Eté 2015 : la phase travaux

Après avoir choisi collectivement l'emplacement puis borné l'implantation du kiosque, la commune missionne ses agents pour couler les plots béton. Puis, pendant 3 samedis consécutifs à l'été 2015, 3 à 5 jeunes travaillent sur le kiosque de 8h à 18h. « Le chantier consistait principalement à monter des modules, comme un puzzle » explique Muriel Malnoë, « le kiosque avait été préfabriqué en atelier ».

Moments conviviaux, les repas du midi (pique-nique ou restaurant) étaient offerts à tous les volontaires par la mairie.

## ➤ Vie du kiosque

D'une manière générale, les jeunes se sont appropriés le lieu et s'en sentent responsables : « un jour le maire y est allé et a constaté qu'il était très sale ; en parallèle un jeune ayant fait le même constat, a appelé l'animateur pour faire remonter son mécontentement et voulait faire nettoyer le kiosque par les jeunes responsables » raconte l'élue. « Le fait que 14 jeunes aient intégré



© Saint-Dolay

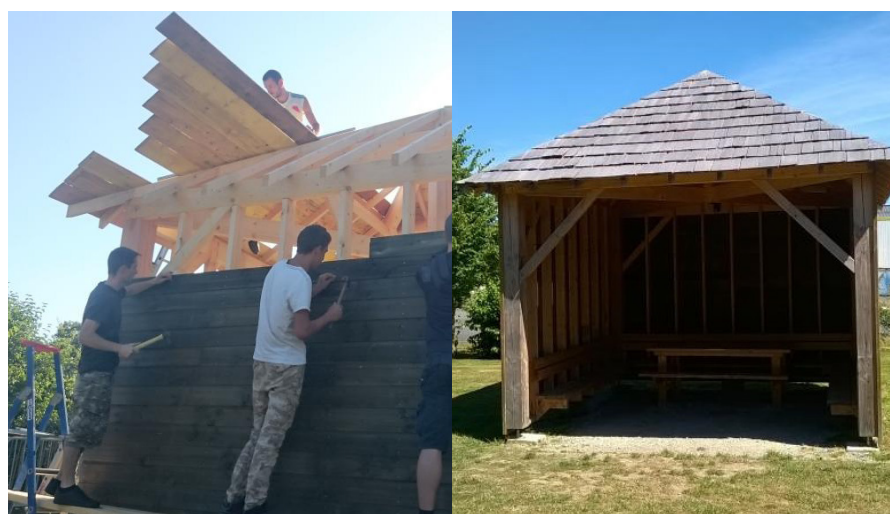
D'une surface de 16 m<sup>2</sup>, la construction du kiosque n'a pas nécessité de dépôt de permis de construire.

*l'association a créé une émulation ; cela leur donne de l'autonomie ». La commune a installé des poubelles à proximité pour garder le lieu propre.*

## ➤ Une impulsion vers de nouveaux projets pour les jeunes de Saint-Dolay

Dans la suite de la réalisation du kiosque, des idées naissent dans les esprits des adolescents : organiser des animations et contribuer à celles de la commune pour gagner un peu d'argent, faire des sorties, autofinancer des séjours... Initialement composée de 15 personnes, l'association compte aujourd'hui 25 jeunes motivés par les projets de l'association et de la commune (concours de palets, manifestations...).

Afin de soutenir cette dynamique et d'aller plus loin, la commune envisage de mettre en place pour les moins de 18 ans, le projet « argent de poche » en y ajoutant une dimension intergénérationnelle. Sous la responsabilité d'un agent communal, les jeunes pourraient ainsi être employés quelques heures pour le désherbage du cimetière avec des personnes retraités. « C'est une façon d'intégrer nos jeunes dans la vie collective! On projette de faire des binômes jeunes-aînés. On a des jeunes adultes et ados qui ne veulent pas forcément faire des études, qui décrochent un peu... Le travail intergénérationnel peut leur apporter des choses et leur donner des envies professionnelles » s'enthousiasme Muriel Malnoë. « Ils entendent qu'on est là pour les écouter. Aujourd'hui, je n'ai plus écho de jeunes qui traînent, il n'y a plus de problèmes dans le bourg à ce sujet ». ■



© Saint-Dolay

Les pièces ont été préparées en atelier par les artisans bénévoles ; les jeunes ont participé au montage de l'ensemble. Ils sont aujourd'hui responsables de l'entretien du kiosque.

## CONTACT :

Muriel Malnoë, adjointe / 02 99 90 20 69 / mairie.saint-dolay@wanadoo.fr

BRUDED est soutenu par :

